

Maison
de l'innovation
sociale

MIS

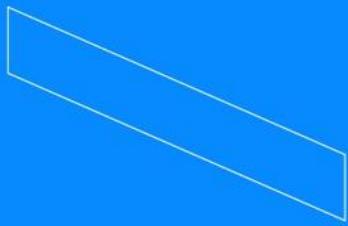
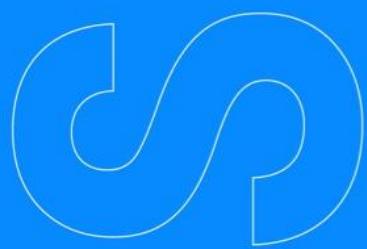


Table des matières

Synthèse de la rencontre.....	2
Mise en contexte	2
Résumé des discussions	2
VOLET ÉCONOMIQUE.....	2
VOLET SOCIAL	4
VOLET ENVIRONNEMENTAL	7
Questionnements et avis face à la démarche	10
Annexes.....	12

Synthèse de la rencontre

Mise en contexte

L'organisme Reliefs Mauriciens, en collaboration avec la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc, présente une série de projets potentiels de développement touristique durable et de conservation sur le territoire de la Municipalité allant jusqu'aux municipalités environnantes. L'organisme a réalisé différentes études d'avant-projet, et souhaite présenter à la population, les projets identifiés comme des possibilités et recueillir leurs commentaires.

À cet effet, la seconde rencontre d'une série de deux a eu lieu, réunissant la communauté de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc, le samedi, 7 décembre 2024 de 9h à 12h30. Près de quatre-vingt-dix personnes ont participé à l'atelier. La rencontre a permis à l'organisme de présenter, dans un premier temps, les résultats des travaux d'identification de ces options dans le cadre du projet de tourisme durable. Par la suite, madame Isabelle Falardeau, professeure au Département d'études en loisir, culture et tourisme à l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), a fait une présentation sur ce qu'est le tourisme durable, incluant des exemples de partout dans le monde. Enfin, les participants ont été conviés à se réunir en plusieurs sous-groupes, de 4 à 8 personnes, afin de traiter, à travers 2 rondes de 45 minutes, deux des trois volets à l'étude, soit le volet économique, le volet social et le volet environnemental. Chaque volet abordait de 2 à 3 questions, dont chacune d'elles comprenaient 3 sous-questions. Ces questions et sous-questions permettaient d'obtenir l'avis des gens ainsi que de récolter les bonifications et principes-clés à intégrer au projet.

Le présent document rapporte les principales idées mentionnées par la population lors de cet atelier. La rencontre s'est terminée avec une période de questions afin de pouvoir éclaircir les zones grises qui restaient toujours présentes chez certains.

Résumé des discussions

VOLET ÉCONOMIQUE

Est-ce que le concept proposé va permettre de créer de la valeur économique (retombées, bénéfices significatifs, création de services) pour les entreprises, les organismes et coopératives, les citoyens et la municipalité ?

Si oui, comment ?

- Avec la valorisation des infrastructures, de nouvelles familles vont venir s'installer (il s'agit d'un incitatif pour les attirer)

- ◆ Centre multifonctions
 - ◆ Église
 - ◆ Pôles d'activités
- Interrelier les commerces existants.
- Par le tourisme en saison hivernale.

Si non, que faut-il intégrer ou bonifier ?

- Il faut faire attention à ce que les commerces ne ferment pas.
- Penser au financement à long terme et à qui va payer après les subventions.
- Promotion commune pour faire connaître les attraits touristiques.
- Encadrer le développement :
 - ◆ S'assurer que ce ne soit pas un projet de tourisme de masse.
 - ◆ Envisager la multifonctionnalité des lieux.
 - ◆ Créer un bureau d'accueil aux limites de la municipalité.
- Offre de services à l'année :
 - ◆ Développer des activités hivernales.
 - ◆ Ouverture annuelle de l'entrée de SMDP au Parc national.
- Bonifier le logement permanent.

Quels sont les principes-clés qui doivent nous guider pour créer de la valeur économique pour l'ensemble des organisations et les citoyens ?

- Consultation et participation citoyenne.
- Prioriser l'économie locale sur les grosses entreprises et les multinationales.

Est-ce que le concept proposé va permettre d'accroître l'attractivité de la municipalité et la vitalité du noyau villageois ?

Si oui, comment ?

- Augmentation des revenus municipaux.
- Augmentation de l'hébergement.

Si non, que faut-il intégrer ou bonifier ?

- Bien informer les gens des avantages du projet.
- Tenter que les aînés restent dans une résidence pour aînés au lieu d'aller à Shawinigan.
- Bien penser les infrastructures et services pour soutenir le projet.
- Valoriser la construction le long des routes.
- Réfléchir à la diversité des attraits.
- Favoriser la mutualisation des ressources et services disponibles.

Quels sont les principes-clés qui doivent nous guider pour accroître l'attractivité de la municipalité et la vitalité du noyau villageois ?

- Viser l'acceptabilité et l'acceptation sociales.
- S'assurer que les taxes n'augmentent pas trop.
- Favoriser la mobilité durable.
- Etablir des partenariats avec la municipalité entre le public et le privé.
 - ◆ Le privé doit travailler avec les normes établies par la municipalité.
- Le faire ensemble.

Est-ce que le concept proposé va permettre de favoriser l'aménagement du territoire vers du tourisme durable et de créer des synergies entre les divers acteurs économiques ?

Si oui, comment ?

- En reliant les pôles d'activités entre eux.
- En appliquant le principe d'accessibilité universelle.

Si non, que faut-il intégrer ou bonifier ?

- Bonifier l'existant et valoriser les acquis.
- Développer le centre d'information touristique.
- Réfléchir à une stratégie marketing du territoire.
- Améliorer et adapter la signalétique.

Quels sont les principes-clés qui doivent nous guider pour favoriser l'aménagement du territoire et la création de synergies entre les acteurs économiques ?

- Une bonne gouvernance est nécessaire pour la mise en place et la continuité du projet.
- Organiser des consultations citoyennes à long terme (2-5-10 ans).
- Faire du marketing territorial.
- Respecter les besoins sociaux des résidents en place.
- Avoir de la transparence.

VOLET SOCIAL

Est-ce que le concept proposé va permettre de conserver la quiétude du milieu de vie (harmonie, cohabitation) ?

Si oui, comment ?

- En évitant l'augmentation du bruit par les activités non-motorisées.
- Déploiement de l'hébergement dans les secteurs non-occupés.
- Par la gestion du transport.
- En faisant des communications sur les informations pertinentes.

Si non, que faut-il intégrer ou bonifier ?

- Organisation du territoire :
 - ◆ Limiter l'accès à court terme des lacs occupés.
 - ◆ Conserver le non-accès aux lacs privés.
 - ◆ Limiter le nombre de visiteurs au même endroit.
 - ◆ Ne pas concentrer tout le projet au même endroit.
- Transport :
 - ◆ Limiter l'affluence des véhicules.
 - ◆ Développer un circuit de vélos.
- Avoir un pavillon d'accueil vers le parc récréotouristique.
- Développer un code de conduite et de la réglementation.
- Développer des moyens de surveillance.

Quels sont les principes-clés qui doivent nous guider pour conserver la quiétude du milieu de vie ?

- Le plein air non-motorisé
- La surveillance du territoire
- Le contrôle de l'affluence
- Promotion du respect :
 - ◆ Respect des terres privées
 - ◆ Respect des baux publics
 - ◆ Respect du milieu
 - ◆ Respect de l'occupation actuelle
- Acceptabilité sociale
- Viser la sécurité :
 - ◆ Sécurité routière
 - ◆ Sécurité forestière
 - ◆ Sécurité publique
- Le bien-être de la population
- L'éducation et la sensibilisation

Est-ce que le concept proposé va permettre de valoriser les atouts de la communauté (école, écoquartier) ?

Si oui, comment ?

- En valorisant les attraits existants :
 - ◆ Parc récréotouristique
 - ◆ Amphithéâtre
 - ◆ Parc de la Mauricie
- En développant du logement au village.
- Par l'intégration du tourisme avec l'existant :
 - ◆ En mixant la Petite Place des arts avec le tourisme.
 - ◆ En connectant les différents endroits avec des sentiers et des boucles villageoises.

- ◆ Intégration de l'écoquartier.
- Plusieurs familles vont se reconnaître dans les valeurs du projet de tourisme durable.

Si non, que faut-il intégrer ou bonifier ?

- Appuyer les commerces du territoire :
 - ◆ Développer une politique d'achat local.
 - ◆ Aider les commerces et restaurants à être ouverts à l'année.
- Avoir un accueil touristique.
- Bâtir sur l'existant :
 - ◆ Favoriser l'expansion des attraits existants.
 - ◆ Allouer une partie du budget pour améliorer les infrastructures déjà existantes.
- Améliorer le logement :
 - ◆ Le développement de plus d'hébergements.
 - ◆ La création d'un fond provenant du tourisme durable pour aider la municipalité à développer des logements.
- Avoir plus d'information et de sensibilisation.

Quels sont les principes-clés qui doivent nous guider pour valoriser les atouts de la communauté ?

- La multifonctionnalité
- La cohabitation
- La gratuité pour les résidents
- La consommation locale

Est-ce que le concept proposé va permettre de valoriser le patrimoine culturel et la réconciliation autochtone ?

Si oui, comment ?

- En valorisant la toponymie, l'histoire et la géographie locale.
- En mettant en valeur les produits locaux.
- Il y aura une réappropriation de l'histoire locale.

Si non, que faut-il intégrer ou bonifier ?

- Amener des sites d'interprétation autochtones à SMDP.
- Avoir des lieux et des moments pour transmettre les savoirs ancestraux.
- Développer l'offre aux endroits existants.
- Utiliser l'église de manière multifonctionnelle.
- Avoir de l'accès universel aux endroits déjà existants.

Quels sont les principes-clés qui doivent nous guider pour valoriser le patrimoine culturel et la réconciliation autochtone ?

- La valorisation de l'existant
- L'augmentation de l'implication, l'intégration et la visibilité des communautés autochtones
- La réhabilitation du territoire au delà du tourisme durable
- La durabilité

VOLET ENVIRONNEMENTAL

Est-ce que le concept proposé va permettre de préserver la nature et sa biodiversité et de maintenir la connectivité écologique sur le territoire ?

Si oui, comment ?

- À travers l'attachement des gens pour leur territoire.
- Par le choix des activités permises et proscrites :
 - ◆ Interdire la pêche sur glace.
 - ◆ Éviter les moteurs à essence.
 - ◆ Obliger le lavage des bateaux.
- Via la préservation et la conservation du territoire :
 - ◆ Préserver les acquis.
 - ◆ Faire une protection environnementale de longue date des lacs.
 - ◆ Promouvoir la réserve de biodiversité (projet préexistant datant de 2021).
 - ◆ Identifier les zones fragiles.
 - ◆ Bien baliser et identifier les sentiers.
 - ◆ Organiser la protection contre l'exploitation minière et le déboisement.
- Avec de la communication et de la sensibilisation :
 - ◆ Avec de la signalétique (pancartes et explications).
 - ◆ Avec une place d'information touristique.
- Par la manière dont le projet est développé :
 - ◆ Avec une promotion et une contribution externe.
 - ◆ Structurer les démarches en développement touristique en tenant compte des principes écologiques.
 - ◆ En contrôlant nous-même le projet.
- En abordant l'enjeu du transport :
 - ◆ Penser les déplacements et le transport de manière responsable.
 - ◆ Développer un code de conduite et de co-voiturage.

Si non, que faut-il intégrer ou bonifier ?

- Avoir un encadrement du nombre de touristes :
 - ◆ L'augmentation de l'affluence humaine doit être encadrée pour ne pas impacter la tranquillité.
 - ◆ Impact négatif s'il y a trop de gens : il faut évaluer la capacité de support.

- ◆ S'assurer que les touristes qui viennent ont les mêmes valeurs et veulent conserver l'environnement dans lequel ils seront.
 - ◆ Bien connaître la capacité maximale du lieu et offrir des pôles d'accueil.
- Permettre aux écoles de participer à des activités de plein air.
- Améliorer la gestion des eaux grises.

Quels sont les principes-clés qui doivent nous guider pour la préservation de la nature et sa biodiversité ?

- Un processus inclusif :
 - ◆ Il faut une continuité avec le projet (associations).
 - ◆ Éviter les préjugés qui ne sont pas vécus.
 - ◆ La gouvernance doit être dirigeante.
 - ◆ Stimuler l'implication citoyenne.
 - ◆ Adopter une approche étapiste.
- Le respect des riverains
- L'encadrement du phénomène touristique :
 - ◆ Éviter les rencontres avec un nombre élevé de personnes.
 - ◆ Avoir un contrôle sur le nombre de visiteurs.
 - ◆ Attirer la clientèle sensible à l'écotourisme.
 - ◆ Viser un développement restreint.
 - ◆ Évaluer la capacité de support.
- L'emphase sur la conservation et la préservation :
 - ◆ Conserver et restaurer la forêt et les milieux dégradés.
 - ◆ Baliser les activités.
 - ◆ Prévoir des corridors écologiques.
 - ◆ Conserver des acquis écologiques.
 - ◆ Avoir une connaissance préliminaire des lieux.
 - ◆ Réglementer pour faire un certain contrôle et une surveillance des lieux.
- La communication et la sensibilisation :
 - ◆ Communiquer sur la notion de responsabilité.
 - ◆ Promouvoir la connaissance des enjeux culturels et écologiques.
 - ◆ Sensibiliser et éduquer la population sur la conservation de la nature et de la biodiversité.
 - ◆ Transmettre des principes et des valeurs aux jeunes.
- Le partenariat avec des personnes professionnelles en environnement (ex. : UQTR)

Est-ce que le concept proposé va permettre de lutter contre les changements climatiques et de tendre vers des pratiques écoresponsables (réduction des GES et des déchets, énergie propre, transport durable, achat local) ?

Si oui, comment ?

- Par la diminution de l'impact environnemental :

- ◆ Il y aura moins de prises de pêche.
 - ◆ Diminution et meilleur encadrement de l'exploitation forestière.
 - ◆ Meilleure conservation des milieux hydriques et humides.
 - ◆ Conservation des acquis au niveau de la qualité de l'eau.
- Par la communication et la sensibilisation :
- ◆ Sensibilisation via la signalétique.
 - ◆ Communications sur les activités sur les autres sites.
- Le projet incarnera la lutte aux changements climatiques et servira de modèle.
- Par du transport responsable :
- ◆ Communication sur le transport en commun existant entre SMDP et Shawinigan.
 - ◆ Organiser du co-voiturage.

Si non, que faut-il intégrer ou bonifier ?

- Réfléchir au phénomène d'augmentation des déchets :
 - ◆ Avoir des poubelles multi-usages partout sur le territoire.
- Encadrer l'augmentation de la pollution lumineuse.
- Se donner des balises sur l'augmentation de l'hébergement :
 - ◆ L'hébergement court terme
- Encadrer le transport :
 - ◆ Tenir compte qu'il y ait plus de voitures sur les routes.
 - ◆ Avoir plus de bornes de recharges pour les voitures électriques.
 - ◆ Améliorer le transport en commun.
 - ◆ Stimuler le co-voiturage.
 - ◆ Développer des navettes.
 - ◆ Avoir des stationnements écologiques.
- Communiquer et sensibiliser :
 - ◆ Sensibilisation à la nature pour attirer une clientèle idéale pour le projet.
 - ◆ Ajout de signalétique pour informer sur les richesses et les ressources naturelles.
- Partage des meilleures pratiques avec Saint-Élie-de-Caxton.
- Calculer le coût carbone du projet et planter des arbres pour compenser.
- Bonifier l'existant :
 - ◆ Pistes cyclables
 - ◆ Circuits pédestres
- Avoir un site de distribution d'aliments biologiques.

Quels sont les principes-clés qui doivent nous guider pour lutter contre les changements climatiques ?

- La bonne volonté
- Le travail collectif
- Créer un effet d'entraînement et être un exemple à suivre.

- Le respect des règles mises en place pour protéger les écosystèmes
- Le respect des recommandations provenant des rapports scientifiques
- Le développement du modèle économique du projet :
 - ◆ Promouvoir l'achat local et la récupération.
 - ◆ Intégrer l'économie circulaire.
 - ◆ Faire participer les entreprises locales.
 - ◆ Viser la petite échelle.
- L'évaluation des capacités du territoire :
 - ◆ Penser à la capacité du village à accueillir tous ces touristes.

Questionnements et avis face à la démarche

Il semble que certaines personnes ont toujours de la difficulté à comprendre le projet. Cela se voyait par les questions et commentaires à la fin de la rencontre, mais aussi à travers les gabarits, où certains individus ont indiqué ne pas comprendre le concept proposé pour la destination de tourisme durable à Saint-Mathieu-du-Parc.

Voici les interventions entendues en fin de rencontre.

- Il y a une importance de garder le contrôle sur le développement durable. Il faut éviter le sur-tourisme et le tourisme de masse. Il y a une crainte que le développement soit trop gros et trop ambitieux pour SMDP.
- Suggestion : Il faudrait commencer par mettre un cadre réglementaire municipal plus strict (pour la protection et la conservation) au lieu de faire des grosses demandes de réserves.
- On doit réfléchir aux limitations des accès au territoire et penser à un contingentement des touristes pour la protection des milieux et pour la quiétude des habitants.
- L'implication citoyenne est très importante dès le départ du projet et il faut maintenir cela.
- Acceptabilité sociale : Il y a une peur que le projet avance sans consultation sociale. Il y a une responsabilité de la municipalité d'être vigilante sur ce point.
- On mentionne l'importance de la permanence du tourisme (et donc de l'offre) pour que le projet soit pérenne annuellement.
- Il faut trouver un moyen pour que le financement soit pérenne, donc rentable et que le projet puisse s'auto-financer à long terme (on ne peut pas se fier à long-terme sur les subventions).
- C'est important de faire connaître les activités et commerces déjà existants de SMDP (sous-entendu : avoir un plan de communication).
- On pose la question suivante : Quelles sont les retombées attendues pour SMDP avec la location de chalets ?
- On partage le fort sentiment d'attachement des citoyens envers les lacs et les milieux naturels. Il y a un désir d'en prendre soin et de les conserver. La culture de conservation est très ancrée : comment mettre cela en commun pour le bénéfice du projet ?

- On indique qu'on est dans un petit village et qu'il y a un besoin de voir l'urbanisme et l'aménagement de SMDP pour être plus harmonieux avec les touristes et les citoyens d'un côté mais aussi avec la protection de l'environnement.
- Suggestion : Mettre en place une équipe (ex. : des étudiants de l'UQTR) pour développer une expertise sur les espèces et les milieux en situation précaire (espèces à statut particulier) pour éviter tout dérangement ou perturbation avec le tourisme dans la région. En plus d'aider au projet, cela créerait de l'emploi directement lié avec le projet.
- On reflète que le projet relève un certain paradoxe entre les discours du développement touristique et la protection de l'environnement.

Annexes

Atelier sur le tourisme durable à St-Mathieu-du-Parc

Volet économique

Temps estimé 15 minutes	Temps estimé 15 minutes	Temps estimé 15 minutes
Est-ce que le concept proposé va permettre de créer de la valeur économique (retombées, bénéfices significatifs, création de services) pour les entreprises, les organismes et coopératives, les citoyens et la municipalité ? Si oui, comment ? Si non, que faut-il intégrer ou bonifier ?	Est-ce que le concept proposé va permettre d'accroître l'attractivité de la municipalité et la vitalité du noyau villageois ? Si oui, comment ? Si non, que faut-il intégrer ou bonifier ?	Est-ce que le concept proposé va permettre de favoriser l'aménagement du territoire vers du tourisme durable et de créer des synergies entre les divers acteurs économiques ? Si oui, comment ? Si non, que faut-il intégrer ou bonifier ?
Quels sont les principes-clés qui doivent nous guider pour créer de la valeur économique pour l'ensemble des organisations et les citoyens ?	Quels sont les principes-clés qui doivent nous guider pour accroître l'attractivité de la municipalité et la vitalité du noyau villageois ?	Quels sont les principes-clés qui doivent nous guider pour favoriser l'aménagement du territoire et la création de synergies entre les acteurs économiques ?

Atelier sur le tourisme durable à St-Mathieu-du-Parc

Volet social

Temps estimé
15 minutes

Est-ce que le concept proposé va permettre de conserver la quiétude du milieu de vie (harmonie, cohabitation) ?

Si oui, comment ?

Si non, que faut-il intégrer ou bonifier ?

Temps estimé
15 minutes

Est-ce que le concept proposé va permettre de valoriser les atouts de la communauté (école, écoquartier) ?

Si oui, comment ?

Si non, que faut-il intégrer ou bonifier ?

Temps estimé
15 minutes

Est-ce que le concept proposé va permettre de valoriser le patrimoine culturel et la réconciliation autochtone ?

Si oui, comment ?

Si non, que faut-il intégrer ou bonifier ?

Quels sont les principes-clés qui doivent nous guider pour conserver la quiétude du milieu de vie ?

Quels sont les principes-clés qui doivent nous guider pour valoriser les atouts de la communauté ?

Quels sont les principes-clés qui doivent nous guider pour valoriser le patrimoine culturel et la réconciliation autochtone ?

Atelier sur le tourisme durable à St-Mathieu-du-Parc

Volet environnemental

Temps estimé
20 minutes

Est-ce que le concept proposé va permettre de préserver la nature et sa biodiversité et de maintenir la connectivité écologique sur le territoire ?

Si oui, comment ?

Si non, que faut-il intégrer ou bonifier ?

Temps estimé
25 minutes

Est-ce que le concept proposé va permettre de lutter contre les changements climatiques et de tendre vers des pratiques écoresponsables (réduction des GES et des déchets, énergie propre, transport durable, achat local) ?

Si oui, comment ?

Si non, que faut-il intégrer ou bonifier ?

Quels sont les principes-clés qui doivent nous guider pour la préservation de la nature et sa biodiversité ?

Quels sont les principes-clés qui doivent nous guider pour lutter contre les changements climatiques ?